conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 1 de 10

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

# 1.1. Identificateur de produit

Fernhaltespray

UFI: SMXR-N63H-099D-2F3C

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

répulsifs

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Trixie Heimtierbedarf GmbH & Co. KG

Rue: Industriestraße 32
Lieu: D-27963 Tarp
Téléphone: +49 4638 2109-100
e-mail: vertrieb@trixie.de
Internet: www.trixie.de

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) nº 1272/2008

## Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient 2-hydroxy-alpha, 4-triméthylcyclohexaneméthanol, citronellol. Peut produire une

réaction allergique.

# 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

#### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fernhaltespray

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 2 de 10

#### Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	Nº CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)				
1245629-80-4	Huile d'eucalyptus citriodora, hydrat	tée, cyclisée (huile d'EC (H / C))		5 - 10 %		
	Eye Irrit. 2; H319					
8042-47-5	Huile de paraffine perliquidum			5 - 10 %		
	232-455-8					
	Asp. Tox. 1; H304					
64-17-5	éthanol; alcool éthylique					
	200-578-6	603-002-00-5				
	Flam. Liq. 2; H225					
42822-86-6	2-hydroxy-alpha, 4-triméthylcyclohexaneméthanol					
	255-953-7					
	Flam. Liq. 3, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H226 H317 H412					
106-22-9	citronellol					
	203-375-0					
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1245629-80-4		Huile d'eucalyptus citriodora, hydratée, cyclisée (huile d'EC (H / C))	
	dermique: DL5	0 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2408 mg/kg	
8042-47-5	232-455-8	Huile de paraffine perliquidum	5 - 10 %
		CL50 = 5 mg/l (vapeurs); par inhalation: CL50 = >5000 mg/l (poussières ou mique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
64-17-5	200-578-6	éthanol; alcool éthylique	< 5 %
	par inhalation:	CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg	
106-22-9	203-375-0	citronellol	< 0,5 %
	dermique: DL5	0 = 2650 mg/kg; par voie orale: DL50 = 3450 mg/kg	

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

# Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

# Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

# Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue. Retirez si possible les lentilles de contact existantes

# Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 3 de 10

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

## Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2) Mousse Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

#### Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# Remarques générales

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger contre: Gel

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 4 de 10

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

répulsifs

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

## Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

#### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

## **Protection respiratoire**

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide:
Couleur: laiteux
Odeur: eucalyptus

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

non déterminé
non déterminé

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable ISO 10156 non applicable

Limite inférieure d'explosivité:

non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:

non déterminé
Point d'éclair:

non déterminé
Température d'auto-inflammation:

non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 5 de 10

pH-Valeur: 5 - 6,5

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau:

Pression de vapeur:

Densité:

Densité de vapeur relative:

non déterminé

0,95 - 1,01 g/cm³

non déterminé

#### 9.2. Autres informations

# Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Teneur en corps solides:

Viscosité dynamique:

non déterminé
2,9 mPa·s

(à 20 °C)

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

# 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

# 10.4. Conditions à éviter

aucune

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fernhaltespray

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 6 de 10

# Toxicité aiguë

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
1245629-80- 4	Huile d'eucalyptus citriodora, hydratée, cyclisée (huile d'EC (H / C))						
	orale	DL50 mg/kg	2408	Rat			
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat			
8042-47-5	Huile de paraffine perliqu	ıidum					
	orale	DL50 mg/kg	>5000	Ratte	Echa		
	cutanée	DL50 mg/kg	>2000	Kaninchen	Echa		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	5 mg/l	Ratte	Echa		
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 mg/l	>5000	Ratte			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique						
	orale	DL50 mg/kg	6200	Rat	IUCLID		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l	Rat	RTECS		
106-22-9	citronellol						
	orale	DL50 mg/kg	3450	Rat			
	cutanée	DL50 mg/kg	2650	Lapin			

# 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbant le système endocrinien

négligeable

# Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# Fernhaltespray

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 7 de 10

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d] Espèce	Source	Méthode		
1245629-80- 4	Huile d'eucalyptus citriodora, hydratée, cyclisée (huile d'EC (H / C))						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 35 mg/l	96 h Carassius auratus (poisson rouge)				
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 37 mg/l	72 h				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 26 mg/l	48 h Daphnia magna (puce d'eau géante)				
8042-47-5	Huile de paraffine perliquidum						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Echa			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >100 mg/l	48 h	Echa			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique						
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h Daphnia magna	IUCLID			
106-22-9	citronellol						
_	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 14,66 mg/l	96 h Carassius auratus (poisson rouge)	ECHA			
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 17,48 mg/l	48 h	ECHA			

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

Nº CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
8042-47-5	Huile de paraffine perliquidum			
	OECD 301B	60 %	28	
	Leicht biologisch abbaubar (nach OECD-Kriterien).			
106-22-9	citronellol			
		> 60%		

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

# Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	éthanol; alcool éthylique	-0,31

# 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 8 de 10

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro transport. d'identification:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport. transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage: transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.2. Désignation officielle de

transport. transport de l'ONU: 14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage: transport.

Transport maritime (IMDG)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.1. Numéro ONU ou numéro transport. d'identification:

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage: transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de d'identification: transport.

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.2. Désignation officielle de

transport. transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de 14.4. Groupe d'emballage: transport.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 9 de 10

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

2010/75/UE (COV): 5 % 2004/42/CE (COV): 5 %

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **Fernhaltespray**

Date de révision: 04.12.2023 Code du produit: 41 Page 10 de 10

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 2-hydroxy-alpha, 4-triméthylcyclohexaneméthanol, citronellol. Peut produire une
	réaction allergique.

# Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)